



Le 1er juin 2022

Rapport du comité de reddition de comptes du 31 mai 2022 à 10h00 - Salle Wesselow

En vertu du règlement G-062-22 concernant le règlement sur la gestion contractuelle adopté le 14 février 2022, le comité de reddition de comptes a pour but d'assurer la saine gestion des fonds publics et une transparence dans la gestion contractuelle. La résolution 2022-02-135 nomme les deux conseillers pour siéger à ce comité, soit Mme Arlene Bryant et M. Barry Doyle, De plus, le comité est formé de M. Éric Allard, maire, Me Karl-Sacha Langlois, directeur général, Mme Cynthia Dionne, Trésorière et directrice des finances et des technologies de l'information, et Mme Marilou Boutary, chef de la Division approvisionnements.

Participants : *Ce rapport a été préparé sans la tenue d'un comité.*

Contrats : Douze (12) contrats octroyés entre le 14 mars 2022 et le 28 avril 2022, supérieurs à 10 000 \$ et inférieurs au seuil de l'appel d'offres public (105 700 \$), ont été sélectionnés et analysés.

Catégories analysées :

1. Correspondances (courriel)
 - a. Demande de prix par écrit
 - b. Confirmation de commande
 - c. Échanges interne
2. Réquisition
3. Fournisseurs
 - a. Sollicitation auprès d'au moins deux (2) fournisseurs
 - b. Sollicitation auprès d'au moins un (1) fournisseur local
4. Soumission et bon de commande
5. Formulaires de dérogation à la concurrence et de modification de contrat

Anomalies observées : La majorité des services n'avaient pas documentés leurs processus. Un avis fut envoyé aux services de la Ville par la Chef de la Division approvisionnements de déposer tous les documents dans le réseau afin de rendre possible l'analyse des dossiers.

Lors de l'analyse, les observations suivantes fut examinées :

- 42% des manquements étaient mineures en lien avec des correspondances par courriel.
- En général, il y a un manque d'information sur la recherche de fournisseurs locaux
- Un manquement majeur sur deux (2) dossiers sont en lien avec le manque de formulaire de dérogation à la concurrence pour l'octroi de gré à gré avec un fournisseur unique.



Amélioration à apporter :

- Sensibilisation aux services sur la recherche de fournisseurs locaux
- Établir un programme de formation supplémentaire obligatoire
- Rencontre individuelle avec les gestionnaires pour assurer la compréhension du processus
- Préparation d'outils de formation visuel additionnel (arbres décisionnels, vidéos, etc.)
- Réviser certains processus pour les simplifier

Ce rapport a été préparé par :

Mme Marilou Boutary, chef de la Division approvisionnements

Ce rapport a été distribué à :

Mme Arlene Bryant, conseillère

M. Barry Doyle, conseiller

M. Éric Allard, maire

Me Karl-Sacha Langlois, directeur général

Mme Cynthia Dionne, Trésorière et directrice des finances et des technologies de l'information

Prochain comité de reddition de comptes :

Le prochain comité est prévu le mardi 13 septembre 2022.